



Mairie de MONTGARDIN

05230

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2011

Présents: BERTRAND Martine, FAURE Joseph, GLEIZE Claude Nicolas, MAMO Roger, MULLER Roland, REYNAUD Laurent, ROULET André, SIMON Jacqueline.

Absents : ESCALLIER Francis (procuration à MAMO Roger), HUBLOU Alain (procuration à ROULET André), RICHARD Sylvie.

SOMMAIRE

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 26 avril 2011	1
1. Compte administratif 2010.	2
1.1. Fonctionnement Dépenses.	2
1.2. Fonctionnement Recettes.	2
1.3. Investissement Dépenses	2
1.4. Investissement Recettes.	3
1.5. Balance des résultats	3
2. Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2011.	4
3. Budget 2011	4
4. Diagnostic des digues : Consultation de bureaux d'études. <i>DiagnosticDigues110426.</i>	8
5. Fonds de Solidarité pour logement. <i>FSL110426</i>	8
6. Stèle : demande de subvention au Conseil Général <i>Stèle110426</i>	8
7. Demande d'accès à un terrain de de la zone artisanale par le chemin du stade.	9

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2010.

Le maire présente le compte administratif de la commune.

1.1. FONCTIONNEMENT DÉPENSES.

Dépenses	N°	Libellé	Budget	Réalisé
Chapitre	11	Charges à caractère général	154 417,00	128 207,80
Chapitre	12	Charges de personnel	94 300,00	86 505,31
Chapitre	22	Dépenses imprévues	9 827,00	
Chapitre	23	Virement a la section d'investissement	48 217,00	
Chapitre	42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 453,00	3 452,08
Chapitre	66	Charges financières	22 000,00	21 737,53
Chapitre	67	Charges exceptionnelles	400,00	0,00
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT			368 224,00	270 399,07

1.2. FONCTIONNEMENT RECETTES.

RECETTES	N°	Libellé	Budget	Réalisé
Chapitre	2	Excédents antérieurs reportes	64 118,00	0,00
Chapitre	13	Atténuation de charges	0,00	503,60
Chapitre	70	Produits des services du domaine et ventes	53 390,00	52 809,40
Chapitre	73	Impôts et taxes	116 111,00	118 058,00
Chapitre	74	Dotations, subventions et participations	106 605,00	103 868,98
Chapitre	75	Autres produits de gestion courante	28 000,00	28 821,20
Chapitre	76	Produits financiers	0,00	8,69
Chapitre	77	Produits exceptionnels	0,00	1 314,39
Total recettes de fonctionnement			368 224,00	305 384,26

1.3. INVESTISSEMENT DÉPENSES

DEPENSES	N°	Libellé	Budget	Réalisé
Opérations	0	Opérations financières	45 700,00	45 626,51
Opérations	102	Éclairage public	13 400,00	13 529,86
Opérations	301	Foret communale	5 600,00	3 718,36
Opérations	503	Aménagement du village	30 000,00	0,00
Opérations	603	Construction maison des associations	50 000,00	43 274,87
Opérations	702	Église	10 000,00	1 033,10
Opérations	901	Aménagement annexe mairie	196 225,00	7 435,20
Opérations	904	Aménagement touristique en forêt	1 400,00	1 351,48
Opérations	905	Aménagement cimetièrre	11 000,00	10 979,28
Opérations	906	Voirie rurale	10 000,00	11 357,81
Opérations	1001	Équipements sportif	5 000,00	1 350,00

DEPENSES	N°	Libellé	Budget	Réalisé
Opérations	1002	Colonnes de tri	10 000,00	0,00
Opérations	1003	Eau	1 200,00	0,00
Opérations	1004	Toiture balcon mairie	3 000,00	0,00
Opérations	1005	Assainissement chef lieu	495 000,00	1 923,46
Opérations	9803	Voirie	44 000,00	10 717,22
Opérations	9903	Route forestière la Condamine	0,00	2 478,71
Opérations	999	Opérations non individualisées	15 585,00	18 015,63
TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT			947 110,00	172 791,49

1.4. INVESTISSEMENT RECETTES.

RECETTES	N°	Libellé	Budget	Réalisé
Opérations	0	Opérations financières	303 706,00	63 577,08
Opérations	603	Construction maison des associations	84 904,00	75 408,75
Opérations	702	Église	0	1 600,00
Opérations	901	Aménagement annexe mairie	32 000,00	0
Opérations	1005	Assainissement chef lieu	495 000,00	0
Opérations	9803	Voirie	14 000,00	0
Opérations	9903	Route forestière la Condamine	17 500,00	17 500,00
Opérations	999	Opérations non individualisées	0	6 846,40
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT			947 110,00	164 932,23

Après que le maire se soit retiré, le Conseil municipal à l'unanimité, sur proposition de FAURE Joseph, adjoint, adopte le compte administratif présenté.

1.5. BALANCE DES RÉSULTATS

	Dépenses	Recettes	Déficit	Excédent
Fonctionnement	270 399,07	305 384,26		34 985,19
Investissement	172 791,49	164 932,23	7 859,26	
				27 125.93

2. TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2011.

Le maire présente et commente l'état 1259 notifié par les services fiscaux.

Il propose :

CALCUL DES TAUX 2011 PAR APPLICATION DE LA VARIATION PROPORTIONNELLE

	Taux de référence 2010	Coefficient de variation proportionnelle	Taux votés	Bases d'imposition prévisionnelle 2011	Produits correspondants
Taxe d'habitation	11,43	Produit attendu	11,43	479100	54761
Taxe foncière bâtie	21,70	144631	21,70	339100	73585
Taxe foncière non bâtie	73,49	Produits à taux constant	73,49	11200	8231
CFE	15,70	144631	15,70	51300	8054
				Produit fiscal attendu	144631

Cette proposition ainsi faite, sans augmentation des taux, est adoptée à l'unanimité.

3. BUDGET 2011

3.1. FONCTIONNEMENT DÉPENSES

Dépenses	N°	Libellé	Budget antérieur	Réalisation antérieure	Report	Voté
Chapitre	11	Charges à caractère général	154 417,00	128 207,80	0	165 178,00
Chapitre	12	Charges de personnel	94 300,00	86 505,31	0	95 300,00
Chapitre	14	Atténuation de produits	0	0	0	34 260,00
Chapitre	22	Dépenses imprévues	9 827,00	0	0	500
Chapitre	23	Virement a la section d'investissement	48 217,00	0	0	83 765,00
Chapitre	42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 453,00	3 452,08	0	3 453,00
Chapitre	65	Autres charges de gestion courante	35 610,00	30 496,35	0	32 785,00
Chapitre	66	Charges financières	22 000,00	21 737,53	0	29 500,00
Chapitre	67	Charges exceptionnelles	400	0	0	400
			368 224,00	270 399,07	0,00	445 141,00

3.2. FONCTIONNEMENT RECETTES

Recettes	N°	Libellé	Budget Antérieur	Réa. Ant	Report	Voté
Chapitre	2	Excédents antérieurs reportes	64 118,00	0	0	99 103,00
Chapitre	13	Atténuation de charges	0	503,60	0	0
Chapitre	70	Produits des services du domaine et ventes	53 390,00	52 809,40	0	55 407,00
Chapitre	73	Impôts et taxes	116 111,00	118 058,00	0	157 746,00
Chapitre	74	Dotations, subventions et participations	106 605,00	103 868,98	0	104 885,00
Chapitre	75	Autres produits de gestion courante	28 000,00	28 821,20	0	28 000,00
Chapitre	76	Produits financiers	0	8,69	0	0
Chapitre	77	Produits exceptionnels	0	1 314,39	0	0
			368 224,00	305 384,26	0,00	445 141,00

3.3. INVESTISSEMENT DÉPENSES

Dépenses	N°	Libellé	Bud. Pro	Report	Voté	Voté+Rep
Opérations	0	Opérations financières	50 800,00	0	50 800,00	50 800,00
Opérations	301	Foret communale	6 805,00	1 881,00	6 805,00	8 686,00
Opérations	503	Aménagement du Village	0	30 000,00	0	30 000,00
Opérations	702	Église	0	3 000,00	0	3 000,00
Opérations	901	Aménagement Annexe Mairie	204 000,00	6 000,00	204 000,00	210 000,00
Opérations	906	Voirie rurale R2 + R5	1 560,00	0	1 560,00	1 560,00
Opérations	1004	Toiture balcon Mairie	0	3 000,00	0	3 000,00
Opérations	1005	Assainissement Chef Lieu	523 877,00	12 000,00	523 877,00	535 877,00
Opérations	1101	Digue amont + aval	334 880,00	0	334 880,00	334 880,00
Opérations	1102	Recherche nouvelles ressources eau	79 390,00	0	79 390,00	79 390,00
Opérations	1103	Stèle ⁽¹⁾	14 100,00	0	14 100,00	14 100,00
Opérations	1105	Travaux voirie 2010	35 880,00	0	35 880,00	35 880,00
Opérations	1106	Travaux voirie 2011	34 606,00	0	34 606,00	34 606,00
Opérations	9803	Voirie 2009	7 600,00	0	7 600,00	7 600,00
Opérations	999	Opérations non individualisées	12 650,00	0	12 650,00	12 650,00
			1 306 148,00	55 881,00	1 306 148,00	1 362 029,00

3.4. INVESTISSEMENT RECETTES

Recettes	N°	Libellé	Bud. Pro.	Report	Voté	Voté+Rep
Opération	0	Opérations financières	281 395,00		281 395,00	281 395,00
Opération	901	Aménagement annexe Mairie	89 600,00		89 600,00	89 600,00
Opération	1005	Assainissement Chef lieu	523 877,00		523 877,00	523 877,00
Opération	1101	Digues amont et aval	334 880,00		334 880,00	334 880,00
Opération	1102	Recherche nouvelles ressources eau	83 540,00		83 540,00	83 540,00
Opération	1105	Voirie 2010	15 415,00		15 415,00	15 415,00
Opération	1106	Voirie 2011	15 362,00		15 362,00	15 362,00
Opération	9803	Voirie antérieure	3 960,00	14 000,00	3 960,00	17 960,00
			1 348 029,00	14 000,00	1 348 029,00	1 362 029,00

4. DIAGNOSTIC DES DIGUES : CONSULTATION DE BUREAUX D'ÉTUDES. *DIAGNOSTICDIGUES110426.*

Suivant les décisions du Conseil municipal des 24/11/2009, 18/01/2010,23/02/2010 et 06/04/2010, le diagnostic des digues du Dévezet a été réalisé par RTM.

Le rapport de ce diagnostic a été présenté le 02/03/2011. En conséquence, le Conseil municipal a décidé le 28/03/2011 de donner suites à ce rapport en consultant des bureaux d'études susceptibles d'assurer la maîtrise d'œuvre des opérations préconisées par le diagnostic.

Répondant à la demande du Maire, Monsieur BOUVET, chef du service RTM, a fourni les documents suivants :

- Adresses des bureaux d'études ;
- Programme technique de consultation ;
- Règlement de consultation ;
- Modèle d'acte d'engagement Maitrise d'œuvre.

Le Conseil municipal autorise le maire à lancer la consultation de bureaux d'études afin d'exécuter les prescriptions du rapport de diagnostic.

Monsieur BOUVET précise par ailleurs que le service RTM prépare un dossier pour solliciter des financements.

5. FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LOGEMENT. *FSL110426*

Par courrier du 23 mars 2011, Monsieur le Président du Conseil Général sollicite la solidarité des communes des Hautes-Alpes pour participer au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement.

La participation de la commune de Montgardin a été fixée à 154,70 €.

Le conseil municipal est invité à autoriser le maire à signer la convention proposée à la commune par le président du conseil général.

La délibération serait la suivante :

Le maire présente aux membres du conseil une demande de participation pour la commune de Montgardin au Fonds de Solidarité pour le Logement.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- décidé une participation de 154,70 € au Fonds de Solidarité pour le Logement,
- autorise le maire à signer la convention avec le Conseil Général des Hautes-Alpes.

6. STÈLE : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GÉNÉRAL *STÈLE110426*

La commune a le projet de poursuivre l'embellissement de la place de l'église sur laquelle se déroulent les commémorations patriotiques du village. Jusqu'à présent les enfants de Montgardin morts pour la France recevaient l'hommage de la population qui se recueillait devant la plaque vétuste fixée sur le mur de l'église. L'aménagement des lieux permet d'envisager désormais un cadre plus valorisant de ces manifestations. C'est ainsi que le conseil municipal envisage d'installer une stèle sous forme d'un menhir en bloc rouge du Queyras sur lequel seront gravés les noms des soldats défunts de Montgardin.

L'entreprise SECAM de Guillestre a été consultée pour la fourniture et la pose de ce monument. Le devis présenté est le suivant :

DÉSIGNATION	PRIT HT
Bloc menhir Dimension 1,30*2,00 m	3 800,00 €
Gravures	766,00 €
Socle dallé avec terrassement	2 301,25 €
Transport	950,00 €
Pose	1 950,00 €
Marche massive	1 960,00 €
	11 727,25 €

Le conseil municipal sollicite une subvention du Conseil Général au titre du petit patrimoine non protégé.

Considérant l'intérêt de cette mise en place dans le cadre des travaux en cours de l'aménagement général du chef lieu, le Conseil municipal sollicite une dérogation pour commencer son exécution avant l'attribution de la subvention sollicitée. Bien entendu si cette dérogation nous était accordée elle le serait sans préjuger de la décision finale du Conseil Général.

7. DEMANDE D'ACCÈS À UN TERRAIN DE DE LA ZONE ARTISANALE PAR LE CHEMIN DU STADE.

Le pétitionnaire indique son intention de vendre une parcelle de sa propriété. L'accès à celle-ci ne serait possible que par le chemin du stade et de la digue.

Le maire rappelle que le 15 février 2011, FAURE Joseph avait présenté cette question au Conseil municipal. Celui-ci avait été sensible à l'argumentation du maire indiquant que cet accès devait rester réservé aux installations sportives (stade et parcours de santé) ainsi qu'à la digue.

Le Conseil municipal confirme à l'unanimité que l'entrée de la parcelle que le pétitionnaire veut vendre ne peut être autorisée que par la VC communale desservant l'ensemble de la zone artisanale. Il émet donc un avis défavorable à la demande.

L'Ordre du Jour étant épuisé et plus aucune question diverse n'étant posée la séance est levée à 21 heures.

Le Maire
Roger MAMO

